



Mieux comprendre le fonctionnement des forêts pour mieux les traiter

INVITATION CONFÉRENCE

*L'avenir de nos forêts passe
par la génétique évolutive*

par ALEXIS DUCOUSSO

Chargé de mission à l'INRAE Bordeaux-Aquitaine

Plus d'infos



AMPHITHÉÂTRE JEAN MOULIN
12 AVENUE GEORGES POMPIDOU
3 OCTOBRE 2025
18H30 - PÉRIGUEUX

sosforetdordogne.fr



Notre association est heureuse de vous inviter à la conférence (gratuite) que nous organisons à Périgueux. L'exposé d'Alexis Ducoussou sera l'occasion d'échanger sur l'avenir que nous souhaitons pour nos forêts périgourdines, en nous appuyant sur les acquis de la science et en gardant le bien commun et l'intérêt général pour boussoles.

Venez nombreux !

En savoir plus

La CADA donne un avis positif pour la communication d'un PSG (plan simple de gestion) à SOS Forêt Dordogne

La loi du 17 juillet 1978 a instauré un droit d'accès aux documents administratifs, et le Code de l'environnement reconnaît expressément le droit pour toute personne d'accéder aux informations relatives à l'environnement.

En dépit de ces dispositions légales, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), organisme public, refuse de nous communiquer les Plans Simples de Gestion (PSG), document contenant pourtant l'ensemble des informations environnementales liées à la gestion prévue d'une forêt.

Face à ce refus, nous avons saisi la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), qui nous a donné raison le 1er août 2025 et a enjoint le CNPF de nous transmettre les documents demandés.

Sans les informations contenues dans les Plans Simples de Gestion (PSG), il est impossible de savoir quelles recommandations ont été faites au propriétaire forestier, ni si ces orientations vont réellement dans le sens d'une gestion durable.

Pour rappel, les PSG sont très souvent élaborés par les coopératives forestières, puis soumis à l'agrément du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

Or, en Dordogne, une même personne peut occuper simultanément des fonctions de vice-présidence au sein des deux structures. Cette situation soulève légitimement la question de la neutralité et de l'impartialité des décisions prises.

Forts de cet avis, nous avons à nouveau sollicité le CNPF. Nous attendons sa réponse mais entendons bien ne pas en rester là!

Dernière minute : Le CNPF Nouvelle Aquitaine vient de nous adresser un courrier; celui-ci contient la décision d'agrément du PSG demandé, sans plus de détails. Un humour douteux ou une manœuvre dilatoire de plus ?

Nous ne lâcherons pas !

[Lire l'avis de la CADA](#)

Bilan des incendies de l'été 2025 : réfléchir aux causes



L'été 2025 a été particulièrement inquiétant pour ce qui concerne les incendies, en Europe comme en France. Rappelons que le département de la Dordogne est classé troisième département français en matière de risque incendie.

Si le bilan est moins dramatique dans notre département que dans d'autres régions de France ou que d'autres années, ce sont tout de même près d'une quarantaine d'hectares qui sont partis en fumée cette année :

- 7 hectares à Marsalès et Capdrot en mars
- 20 hectares à Sceau saint Angel
- 3 ha à Neuvic
- 8 ha à La Chapelle-Grésignac en juillet
- 1,5 hectare de jeunes plantations de pins à Sencenac-Puy-de-Fourches

sans compter les 250 ha brûlés dans la partie charentaise de la Double.

On le voit, si notre département a été plutôt épargné, le bilan est tout de même inquiétant.

Les scientifiques ont parfaitement identifié l'augmentation du risque générée par les plantations de résineux, plantations que nous voyons se multiplier dans notre département.

Pourquoi ces plantations sont-elles si sensibles au risque incendie ? Plusieurs raisons à cela :

- Les résineux sont plus secs que les feuillus, ils stockent des terpènes qui sont des hydrocarbures, donc plus susceptibles de s'enflammer.
- Les rotations entre deux coupes se sont largement réduites ces dernières décennies ; il n'est pas rare que les récoltes interviennent désormais au bout de 35 ou 40 ans ; des récoltes plus fréquentes induisent plus de

parcelles replantées de jeunes arbres ; or les jeunes résineux sont plus inflammables entre 10 et 20 ans qu'à d'autres périodes de leur vie.

- L'absence de diversité dans les plantations fait que tous les arbres sont inflammables.
- Les aiguilles de résineux sont extrêmement longues à se décomposer et produisent peu d'humus dans lequel d'autres végétaux pourraient se développer en humidifiant le milieu ; les tapis d'aiguilles participent donc à attiser les feux.

Leur forme favorise la montée du feu jusqu'à la cime,

- L'absence de biodiversité change le milieu : pas d'arbre tombé recouvert de mousse humide au sol pour ralentir la progression de l'incendie, peu d'humus, quasiment pas de champignons.
- La disposition des arbres en rangées régulières crée des couloirs et favorise la circulation de l'air, donc la propagation du feu.

En outre, les résineux ayant peu d'évapotranspiration, ils entretiennent un air chaud et sec, accentuent le réchauffement climatique : la chaleur dans ces plantations favorise les incendies. Vous aurez tous noté que lorsque vous vous promenez dans une forêt de feuillus l'impression de fraîcheur est immédiate ; faites l'expérience dans une plantation de pins ! Vous sentirez la différence !

Notre association plaide bien évidemment pour que des mesures de prévention soient prises, en sus des mesures de rémédiation prévues par le gouvernement (surveillance par satellite, achat de nouveaux canadiens, etc.). La sylviculture mélangée à couvert continu en est évidemment une, tout comme l'incitation à recréer de petites unités agricoles dont les cultures retardent les départs de feu. A peu près le contraire de la loi Duplomb...

En savoir plus sur les incendies:
3 articles de Basta mag

En savoir plus sur l'adaptation
de certains arbres aux incendies

Une jolie rencontre...

Nous y étions...



Une chouette rencontre ...

Le 6 avril lors d'une promenade dans un bois de châtaigniers en petite forme sur le bassin versant de la Crempse, j'ai bien failli marcher sur cette tortue cistude en déplacement vers un lieu de ponte, je suppose.

De la ponte à l'éclosion il y a 3 mois. La couvée compte en moyenne 7 à 8 oeufs. Les cistudes qui sortiront des oeufs épargnés par les prédateurs devront pour rejoindre un point d'eau échapper aux pneus de tout ce que les humains font rouler en forêt.

Bonne chance à elle et merci à la providence de m'avoir offert cette rencontre !

Et merci au CEN et à Nature en Périgord pour la confirmation de l'identification.

Pour rappel la Cistude est classée NT (quasi menacée) sur la [liste rouge de l'UICN](#).

Envoyé par un de nos adhérents



4ème édition réussie pour le Festival du Coin des Scieurs

Le festival des Scieurs 2025 nous a accueillis en 2025 pour la quatrième année consécutive, dans une prairie proche de la scierie, actuellement en cours d'agrandissement. Trois représentants de [SOS Forêt Dordogne](#) ont reçu le public sur le stand. Cette présence pendant 2 jours a permis au grand public, sympathisants ou adhérents, de nous faire partager ses inquiétudes, d'échanger conseils et informations et de nous interroger sur l'actualité des forêts. Bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents qui nous ont rejoints à cette occasion, ainsi qu'aux signataires de notre [pétition pour diminuer le seuil des coupes rases de 4 à 2ha](#), sans autorisation.

La présence d'associations naturalistes, de groupement de propriétaires forestiers, d'institutions, de vendeurs de matériel, d'artisans, d'artistes, d'association d'éducation populaire, d'associations de réflexion sur l'utilisation des espaces forestiers permet au public de trouver souvent une réponse à ses questions et aux militant-es de se rencontrer et de participer à des engagements collectifs (enquête publique, pétition, mouvement...). Une belle réussite qui a mis le bois et la forêt à l'honneur.

Une table ronde rassemblant des professionnels de la filière bois a permis de mieux connaître des entreprises et des gestionnaires promouvant la [sylviculture mélangée à couvert continu \(SMCC\)](#) en Dordogne et dans les départements limitrophes.

La passionnante conférence donnée par Pascal Waringo sur le ceinturage des arbres nous a éclairés sur les techniques de préparation des bois de construction développées dans différentes régions européennes au cours des siècles de l'époque préindustrielle. Des techniques similaires ont existé en Dordogne notamment pour « résiner à mort » les pins après gemmage et les utiliser en bois d'œuvre.

La table ronde et la conférence ont été enregistrées : nous vous informerons de leur mise à disposition sur internet dès qu'elles seront disponibles.

Merci à l'association [Au Coin Des Scieurs](#) pour son accueil et son dynamisme communicatif!

AFAFE de la Gonterie Boulouneix : Participez à l'enquête publique !

Un projet d'**Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)** est en cours sur la commune de **La Gonterie-Boulouneix**, portant sur **890 hectares de forêts privées**.

Ce projet vise à **restructurer le parcellaire** afin d'améliorer les conditions d'exploitation forestière et nous fait craindre une détérioration du milieu.

Mais cette zone abrite un patrimoine naturel exceptionnel qui doit absolument être protégé !

- Espèces protégées et menacées
- Habitats remarquables
- Réserves de biodiversité
- Proximité de sites sensibles : **ZNIEFF, Natura 2000, zones de protection de biotope**

Une enquête publique est ouverte du 29 septembre au 7 novembre 2025

Elle permettra à chacun de s'exprimer sur les **enjeux environnementaux** du projet.

👉 Vous pouvez faire part de vos **observations et propositions**:

- Par courrier :

À l'attention du commissaire enquêteur, M. Dominique François

Mairie de Brantôme en Périgord

Avenue Dr Devillard, 24310 Brantôme en Périgord

- Par mail :

ep-afafe-la-gonterie-boulouneix@registredemat.fr



Dates à retenir

3 octobre, 18h30 : [L'avenir de nos forêts passe par la génétique évolutive : une conférence d'Alexis Ducouso, ingénieur de recherche à l'INRA Bordeaux-Aquitaine](#)

4 octobre, 20h30 : [projection du film de Vincent Verzat, Le vivant qui se défend à Ribérac](#)

12 octobre : fête de la citrouille à St Mayme de Péreyrol (plus d'infos à venir sur notre site)

18 octobre, 20h : [L'arbre de vie, une pièce d'Elisabeth Danjean au Buisson de Cadouin](#)

Voir l'agenda



On a besoin de vous !

Notre association sera d'autant plus efficace que nos actions seront suivies et relayées. Pour mémoire, nous en répertorions [quelques-unes sur notre site](#).

Nous recevons fréquemment des propositions d'aide de sympathisants ou d'adhérents qui demandent comment nous aider. N'hésitez pas à nous faire des suggestions, des propositions, venez nombreux aux actions que nous proposons, signez nos pétitions, participez aux consultations que nous signalons... Prochainement, une journée spéciale adhérents pour répondre aux demandes faites lors de la dernière AG. On vous en dit plus dès qu'on est prêts !

Vous souhaitez organiser une réunion d'information près de chez vous ? Contactez-nous !

SOS Forêt Dordogne

37 rue de Puyguiller, 24190, Saint-Germain-du-Salembre

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

